



**GUIDE DE RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL
POUR LES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES
EXERÇANT DES ACTIVITÉS AU NOUVEAU-BRUNSWICK
EN VERTU DE LA
*LOI SUR L'ATTRIBUTION DE GRADES UNIVERSITAIRES***

À présenter au

**Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Direction des Affaires postsecondaires
500, cour Beaverbrook
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1**

Juin 2013

GUIDE DE RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL

Les établissements désignés en vertu de la *Loi sur l'attribution de grades universitaires* (la *Loi*) doivent en tout temps se conformer aux exigences prévues dans celle-ci, dans son *Règlement général* et dans les politiques applicables du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

En vertu de l'article 4 de la politique ministérielle relative à la *Loi*, qui est accessible sur notre site Web, les établissements sont tenus de présenter un rapport annuel dans un délai de 90 jours suivant la fin de leur exercice financier. Le présent document constitue un guide pour la rédaction du rapport annuel des établissements désignés. Si l'établissement n'est pas en mesure de fournir tous les renseignements demandés, il doit documenter l'omission.

Le Ministère se réserve le droit d'exiger des renseignements supplémentaires outre ceux qui sont présentés dans le présent guide.

Veillez envoyer votre rapport annuel à l'adresse suivante :

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
À l'attention de la Direction des Affaires postsecondaires
500, cour Beaverbrook, bureau 400
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Section 1.0 : Introduction

- 1.1 Nom, adresse et coordonnées de l'établissement
- 1.2 Résumé des programmes désignés
 - a) Nom et niveau des programmes
 - b) Indication des distinctions, des majeures et des domaines de spécialisation
 - c) Date de désignation
 - d) Méthode de prestation des programmes
 - e) Date de la première inscription
 - f) Date de la collation des grades de la première cohorte
- 1.3 Autres renseignements sur l'accréditation, s'il y a lieu (organisme d'accréditation, statut, données sur le plus récent examen)
- 1.4 Rapport sur les exigences de l'Entente sur la protection des étudiants
 - a) Téléchargement des relevés de notes des étudiants par FTP
- 1.5 Rapport sur les mesures juridiques ou administratives à l'égard de l'établissement ou de l'un de ses propriétaires, agents ou administrateurs qui ont été prises ou en cours pendant l'année, le cas échéant

Section 2.0 : Renseignements sur l'établissement

- 2.1 Gouvernance et conformité (changements en cours d'année)
 - 2.1.1 Propriété et gouvernance de l'entreprise
 - a) Membres du conseil d'administration
 - b) Résumé des décisions relatives aux activités et aux politiques
 - c) Annexe contenant les nouvelles politiques approuvées en cours d'année
 - d) Annexe contenant la liste des cadres supérieurs
 - 2.1.2 Gouvernance académique (p. ex., Sénat)
 - a) Liste des membres
 - b) Résumé des décisions relatives aux activités et aux politiques
 - c) Annexe contenant les nouvelles politiques approuvées au cours de l'année
 - d) Annexe contenant les comptes rendus des réunions
 - 2.1.3 Autres politiques et règlements administratifs
- 2.2 Assurance de la qualité
 - a) Examens internes effectués au cours de l'année
 - b) Examens externes effectués au cours de l'année
 - c) Sondages auprès des étudiants
 - d) Autres
- 2.3 Reconnaissance externe
 - a) Ententes d'articulation, de transfert et de collaboration
 - b) Reconnaissance et acceptation du programme par d'autres établissements d'enseignement postsecondaire et des employeurs ainsi que des associations professionnelles et des organismes d'accréditation
- 2.4 Dotation
 - a) Nombre d'employés à temps plein et à temps partiel; indiquer s'il y a des changements entre l'année en cours et l'année précédente concernant l'administration, le corps professoral et les autres employés
 - b) Répartition géographique des employés
 - c) Services et soutien aux étudiants
 - d) Soutien opérationnel
 - e) Inclure un organigramme
- 2.5 Amélioration de l'infrastructure (cours en ligne ou salles de classe, bibliothèque, autre)
- 2.6 Activités de marketing (échantillons des publications de l'établissement)
- 2.7 Résumé des droits de scolarité et autres frais
- 2.8 Mise à jour concernant le plan d'activités

Section 3.0 : Renseignements sur les programmes (pour chacun des programmes désignés)

- 3.1 Respect des exigences prévues dans les lois et règlements
 - a) Rapport sur les conditions relatives à la désignation, le cas échéant
- 3.2 Changements apportés aux programmes désignés (même si ceux-ci ont déjà été présentés au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail)
 - a) Décrire toutes les modifications apportées au programme et expliquer pourquoi elles étaient nécessaires
- 3.3 Profil des membres du corps professoral
 - 3.3.1 Survol
 - a) Nombre de professeurs
 - b) Nombre et pourcentage de professeurs titulaires d'un doctorat
 - c) Nombre et pourcentage de professeurs actifs en recherche
 - d) Nombre et pourcentage de professeurs actifs dans leur domaine professionnel
 - 3.3.2 Recrutement et formation des professeurs
 - 3.3.3 Activités scientifiques et professionnelles au cours de l'année (subventions de recherche, publications avec comité de lecture, autres activités scientifiques)
- 3.4 Mesure de l'inscription et des activités
 - 3.4.1 Inscriptions
 - a) Pour chaque cours
 - b) Total par programme
 - c) Stages en milieu de travail
 - d) Thèses et dissertations de fin d'études supervisées et terminées
 - 3.4.2 Nombre de diplômes décernés
 - 3.4.3 Cycle d'études
 - a) Nombre total de candidats
 - b) Nombre/proportion de candidats qui ont été jugés qualifiés
 - c) Nombre/proportion de candidats qualifiés qui ont été admis
 - d) Nombre/proportion d'étudiants admis qui terminent leurs études
 - e) Temps moyen pour terminer les études
 - f) Taux d'attrition, de réduction et d'abandon
 - 3.4.4 Profil d'admission
 - a) Moyenne pondérée cumulative au moment de l'admission
 - b) Données sur la compétence en français langue seconde (FLS)
 - c) Données sur les admissions conditionnelles

- 3.4.5 Données démographiques sur les étudiants
 - a) Moyenne d'âge et sexe
 - b) Pays/province de résidence
 - c) Temps plein/temps partiel
- 3.4.6 Répartition des notes, note moyenne, écart-type
- 3.4.7 Conseil consultatif
 - a) Liste des membres
 - b) Résumé des activités menées pendant l'année

Section 4.0 : Finances

- 4.1 États financiers vérifiés (à inclure)
- 4.2 Fonds pour la sécurité financière des étudiants (recalculés et inclus, le cas échéant)

Section 5 : Plans, prévisions et défis pour l'année à venir

- 5.1 Programmes universitaires
 - a) Nouveaux programmes
 - b) Modifications aux programmes existants
- 5.2 Étudiants
 - a) Inscriptions
 - b) Services de soutien
- 5.3 Personnel
- 5.4 Infrastructure
- 5.5 Autre